

Le Pennois

Septembre 2005 | n°110

www.pennes-mirabeau.org

Collecte sélective : départ en novembre

P3



ACTUALITÉ
La solution Assistante Maternelle

P4



VOTRE VIE
Un été de travaux

P6

SOCIÉTÉ
La commune modifie son POS



M E D E C I N S

D E G A R D E

03 et 04 septembre

Dr Gallissian
Les Cadeneaux.....04 91 96 01 35

10 et 11 septembre

Dr Soliva
La Gavotte.....04 91 96 13 00

17 et 18 septembre

Dr Marron
La Renardière.....04 42 02 70 75

24 et 25 septembre

Dr Garofalo
Les Pennes-Mirabeau.....04 42 02 55 48

01 et 02 octobre

Dr Demet
La Gavotte.....04 91 09 00 00

08 et 09 octobre

Dr Marocco
Les Cadeneaux.....04 91 51 06 49

Maison médicale Marseille Nord

Consultation située à proximité du service des Urgences de l'hôpital Nord de Marseille

.....04 91 96 49 59

Un médecin généraliste est à votre disposition du lundi au vendredi de 16h00 à 19h30, les samedis, dimanche et jours fériés de 10h00 à 20h00 et durant les vacances scolaires de 14h30 à 20h00. Une assistante sociale peut vous recevoir pour faciliter l'ouverture de vos droits sociaux.

Ambulances Arc en ciel04 42 02 82 78

Ambulances Horizon04 91 51 67 36

Permanences mairie

PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de La Gavotte.

Hôtel de ville.....04 42 02 24 24

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30.

Palais de justice

Place Verdun 04 42 21 72 30

Aix-en-Provence.....04 42 21 72 30

MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés.

Mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie

.....04 42 91 93 95

MJD (lundi et mardi matin) :

bât i2, 2 rue Raoul Follereau

.....04 42 20 90 32

OFFICE NOTARIAL

Permanence le 1er jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00 à l'Hôtel de Ville pour les mois impairs et à la mairie annexe de La Gavotte pour les mois pairs

.....04 42 02 24 24

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à l'Hôtel de ville le 1er et le dernier mercredi du mois de 14h15 à 18h00 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 21 septembre à l'Hôtel de ville, de 8h30 à 11h30 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Philippe Barrau, attaché parlementaire, reçoit à la mairie annexe de La Gavotte sur rendez-vous le 4ème mercredi de chaque mois de 9h30 à 10h30

.....04 42 65 44 44

Actions sociales

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Chef-lieu.....04 42 10 62 92

Gavotte.....04 91 09 77 04

Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux :

Demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé, secours d'urgence, téléassistance, Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), placement en maison de retraite, aide ménagère...

PERMANENCE PUERICULTRICE

Permanence au Centre social le 3e lundi du mois de 10h à 12h

Centre social.....04 91 51 08 60

DELEGUE CONSEIL

Le délégué conseil de la Sécurité sociale reçoit à la mairie annexe du chef-lieu au 15 Av. Victor Hugo, les jeudis de 14h30 à 15h30.

DON DE SANG

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles organise sa prochaine collecte de sang le samedi 10 septembre, salle du 3ème âge des Cadeneaux de 8h à 12h30 et vendredi 7 octobre, salle de la mairie de la Gavotte, de 15h à 19h30.

Emploi / logement

ASSEDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane.

Le Gabian du Moulin

Avenue René Dubois BP 77
13721 Marignane cedex

.....0 811 01 01 13

Accueil libre le matin de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi.

Accueil sur rendez-vous l'après-midi : de 12h30 à 15h00 du lundi au jeudi.

MISSION LOCALE

Mairie annexe

La Gavotte.....04 91 51 17 70

Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et sur rendez-vous les mercredis et vendredis avec un conseiller en insertion.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le Centre social assure une permanence de la Caisse d'Allocations Familiales tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale. Téléphoner le mardi ou le jeudi matin de 9h à 12h au 04 91 05 54 16.

Centre Social 93

avenue François Mitterrand

La Gavotte.....04 91 51 08 60

Téléservice sur internet pour les étudiants avec possibilité d'effectuer une demande d'aide au logement (www.caff.fr).

ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Bouches-du-Rhône assurera une permanence tous les 1ers mardis de chaque mois (excepté en août) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Antenne de Vitrolles : bâtiment la Ginestière (quartier des Plantiers)

ADIL des Bouches-du-Rhône

.....04 96 11 12 00

Renseignements

DECHETTERIE DU JAS DE RHODES

Ouverture tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h (dimanche de 9h à 12h).

SITA Sud

av. Paul Brutus.....04 91 51 02 16

Assistante maternelle **Une vraie solution**

Les nounous de notre enfance existent toujours. C'est devenu une véritable profession bien encadrée, et qui intéresse également les hommes.



➤ Bébés viennent juste d'arriver ou va naître bientôt : excellente nouvelle pour ses parents ! Lesquels se retrouvent confrontés d'emblée à mille décisions à prendre, notamment celle concernant la garde de l'enfant. De plus en plus de couples choisissent la garde à domicile par un ou une assistante maternelle (ASMAT). L'Assistant maternel (il y a des hommes attirés par la profession) est le terme exact pour "la nounou". C'est une personne compétente qui s'occupe de un à trois enfants de moins de trois ans à son domicile. Sa mission est d'assurer le bien-être matériel et affectif des bambins, en accord avec les parents. L'agrément est accordé à l'ASMAT pour 5 ans par le Conseil général selon ses qualités éducatives, ses conditions d'accueil, sa santé, ainsi que ses capacités relationnelles avec les parents. La formation initiale dure 60 heures et elle est prise en charge par la

Protection Maternelle et Infantile. Le contrat de travail est obligatoire. Il est signé lors de l'embauche entre les employeurs que sont les parents et le salarié assistant maternel. La rémunération par jour et par enfant ne peut être inférieure à 2,25 fois le SMIC horaire (17,12€ brut) et ne

peut excéder 5 fois cette somme. Les frais occasionnés au salarié par l'accueil de l'enfant font l'objet d'indemnités d'entretien fixées à 2,65 € par jour d'accueil. Les frais éventuels de repas, petits déjeuners ou goûters sont à négocier directement avec les parents. Tout cela signifie que la rémunération est toujours le résultat d'une négociation entre les parents et l'assistant ou assistante maternelle. Vous vous trouvez du côté des parents qui cherchent la nounou idéale ? D'un autre côté, vous voulez devenir assistante maternelle ? N'hésitez pas à contacter pour tout renseignement le service Petite Enfance au 04 42 02 17 95. ■



Editorial

Collecte des déchets : pour y voir plus clair

L'été s'achève. Pendant cette traditionnelle période de repos et de détente, les services de notre commune ont poursuivi leurs activités. Ils ont accueilli vos enfants en centre aéré, les ont envoyés en colonies, ont organisé des stages sportifs, des soirées à destination des jeunes, veillé sur la sécurité de notre commune, profité de cette période plus calme pour effectuer les travaux nécessaires au redémarrage de nos activités.

Le dossier du Pennois de ce mois traite de la question de la gestion des déchets ménagers. Il y a un an à la même période, nous avons déjà abordé ce sujet en vous indiquant pourquoi nous allions devoir changer nos modes de collecte. Ce mois-ci les choses se précisent. Nous savons désormais que le changement attendu et le passage à la collecte sélective aura lieu au mois de novembre. La Communauté du Pays d'Aix a la charge depuis plus de 18 mois du ramassage de nos déchets. Elle est de par la loi le maître d'œuvre de cette évolution. La Municipalité en est d'autant plus le partenaire que nous nous engageons fortement dans une optique de développement durable. Les efforts à consentir par chacun de nous, les changements d'habitude ont pour finalité la protection de notre environnement. Notre volonté reste également d'être les porte-paroles de vos besoins, de vos difficultés auprès de notre Communauté d'Agglomération. Elle est aussi de vous informer le plus précisément possible, de vous éclairer, sur ce qui va se passer. Nous commençons maintenant et nous poursuivons cette mission dans les mois à venir. Bonne rentrée à tous.

Michel Amiel
Maire des Pennes-Mirabeau

|| Noces d'or

Madeleine et Paul Cerrato vivent sur la commune depuis de très nombreuses années. Au printemps dernier, ils ont fêté leurs noces d'or à leur domicile. Le couple a été très entouré, et choyé par de nombreux parents et amis, en présence d'Annie Martin, adjointe au maire, élue déléguée aux seniors.



|| Commerce



Eric, c'est un diminue-tifs

Car son nom complet est Eric Kodjagueuzian. A 34 ans, le jeune Pennois vient d'ouvrir à La Gavotte un salon de coiffure réservé aux hommes et aux juniors. "J'habite aux Cadeneaux depuis toujours ou presque, et j'ai travaillé dans un petit salon de coiffure dans le quartier Monaco pendant plus de 8 ans, et également comme coiffeur à domicile. Quand ce petit local s'est libéré à La Gavotte, j'ai saisi l'opportunité". Après 18 ans d'expérience et de passion du métier, reste à mieux se faire connaître de la clientèle potentielle, et Eric a accepté le challenge. Outre son métier, Eric aime le foot, la musique, l'animation. Et il a une approche particulière de son art. "Si j'ai ouvert ce salon hommes fonctionnant sur rendez-vous, c'est parce que je ne veux pas coiffer à la chaîne. Il faut pouvoir consacrer 30 minutes à la personne, à la fois pour réaliser un travail soigné et pour faire connaissance".

Eric'oiff :
32 avenue François Mitterrand,
La Gavotte
Tél : 06 09 88 68 12

Travaux

Les "devoirs de vacances" des services techniques

Pendant ces trois mois d'été dont le calme précède la rentrée, les services techniques municipaux ont réalisé un grand nombre de travaux pour embellir la commune et notre cadre de vie.

Dans la plupart de nos écoles primaires, maternelles et crèches, des travaux de peinture, de mise en conformité des jeux, de mise aux normes des locaux ont été menés à bien. Les entreprises sous-traitantes ont repris le goudronnage de nombre de voies comme le chemin de la Burlière, le chemin du Plan des Pennes, l'avenue des Joyeux, les Romarins, le chemin du Pas de la Mue et

celui des Fraises. Nos services ont également mis en place des barrières DFCI (Défense Forêt contre les Incendies) ainsi que des grilles de protection sur les rochers, mis en place des panneaux signalétiques, construit des avaloirs, curé des fossés, et effectué des travaux de terrassement en bordure des logements sociaux. ■



Mise en place d'une nouvelle signalétique



Local à vélos de l'école primaire de La Voilerie



Peinture à la crèche des Bouroumettes



Rénovation de la façade de l'école primaire Castel Hélène



Goudronnage de la montée de la Burlière



Pose de grillage de protection

Juniors


L'été aux centres très aérés

➤ Les Charmes, le parc Jean Giono, et désormais le Rased du St Georges : depuis des lustres, les centres aérés pennois mettent l'accent sur les sorties, le grand air, l'animation non stop, les grands jeux collectifs. "Il me semble que cette année, c'est encore plus ouvert, plus mobile, plus animé, confiait Laurence, responsable du centre aéré de Jean Giono". Déjà en juillet, un certain nombre d'enfants, environ 75, ceux nés en 1999 et 2000, quittaient le parc Jean Giono pour s'installer au Rased St Georges sous la tutelle de 12 animateurs. Pendant ce temps, une soixantaine d'enfants nés en 97 et 98, restaient sur le parc, avec Laurence et une équipe de 9 animateurs. "On a privilégié



les sorties, et les grands jeux, confie la directrice. Une sortie à la Bouscarasse, entre Alès et Uzès, les a beaucoup intéressés car c'est un parc aquatique remarquablement adapté aux juniors. Et puis aussi Magicland, Aquacity, et tous les grands jeux organisés sur le centre. Le jour des Olympiades, à la fin juillet, il y avait 200 enfants, c'était spectaculaire". "Aux Charmes, confie Carinne, on accueille les 9-13 ans et également les 13-16 ans, et bien entendu nous avons organisé de très nombreuses sorties adaptées aux âges des jeunes, je citerai les bouées tractées sur la côte, et une visite à Marineland, ce ne sont que des exemples de l'animation non stop 2005". ■

ETIC

La rentrée des souris

Vous manipulez le clavier comme un chef, mais ne comprenez pas le publipostage. La moindre souris vous horripile, et vous confondez systématiquement fichier et dossier. Dans les deux cas, l'ETIC est faite pour vous.

➤ Au mois de juin dernier, l'ETIC, Ecole municipale des Technologies de l'Information et de la Communication accueillait son 200^{ème} stagiaire informatique. Il s'agissait en l'occurrence d'une Pennoise qui se formait sur le publipostage. Pour Philippe Bonhomme, son responsable, "le travail est loin d'être terminé. La volonté n'est pas de faire de chaque adulte sans limite d'âge un mordu et un génie du clavier, mais que chacun d'entre nous se sente à l'aise face à un mode de pensée et

de communication qui n'existait pas dans son enfance. Il y a certainement encore des Pennois qui ne se sont pas encore vraiment appropriés ces technologies plus vraiment nouvelles mais en constante évolution". Si vous êtes dans ce cas, et que la souris vous fait un peu peur, ou si, déjà initié, vous voulez approfondir tel ou tel domaine de compétences informatiques, il faut contacter Philippe Bonhomme à la mairie au 04 42 02 24 22 ou au 06 77 75 50 39. Rappelons que les stages d'initiation

sont en général d'une durée de 6 heures, réparties sur trois jours, et pour un coût très modéré. Un très petit groupe de stagiaires est pris en main par un formateur ou une formatrice pendant les 6 heures d'atelier au cours desquelles sont privilégiées les manipulations et la pratique par l'exemple. Voici pour ce mois de septembre les stages qui sont programmés : les 12, 13 et 14 de 9h30 à 11h30, initiation informatique de base. Les 19, 21 et 23 de 17h30 à 19h30 : initiation internet. ■

La Ville des Pennes-Mirabeau lance au mois de septembre une modification de son Plan d'Occupation des Sols (POS). Pour appréhender un peu mieux les enjeux de cette procédure d'urbanisme - un domaine majeur de l'intervention de la commune - un petit éclaircissement s'impose.

La commune modifie son Plan d'Occupation des Sols

Le plan d'occupation des sols (POS) de la commune des Pennes-Mirabeau a été approuvé le 12 mai 1984. Il a fait l'objet depuis son élaboration d'une première révision le 18 mai 1994 ainsi que de révisions successives, dont la dernière date du 8 mars 2002. Ce plan est composé d'un ensemble de documents qui fixent les règles générales d'utilisation des sols et les règles de construction applicables sur la commune. Il détermine l'affectation principale des sols par zones et définit les règles applicables à l'intérieur de chacune d'entre elles. C'est sur la base de ces documents que sont instruites les différentes demandes d'autorisation ou d'utilisation des sols (permis de construire, déclaration de travaux, permis de démolir...). Une fois approuvé, son contenu n'est cependant pas figé. Des changements pourront être apportés au POS approuvé suivant différentes procédures : mise à jour, modification, révision. Pascale Rocci, Adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme nous explique : "Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de procéder à une modification du POS afin d'adapter le document d'urbanisme aux évolutions constatées sur la com-

mune et de permettre la réalisation de projets. Ainsi, certaines réservations seront destinées à créer ultérieurement des bassins de rétention nécessaires à la prévention des risques inondations. Une réservation sera également inscrite pour création d'une aire de stationnement des gens du voyage, à laquelle sont contraintes toutes les communes de plus de 5 000 habitants, depuis la Loi Besson du 5 janvier 2000. La réalisation de cet équipement permettra une meilleure gestion de l'accueil des gens du voyage, dans le cadre des pouvoirs de police du maire".

La modification, c'est quoi ?

La portée d'une procédure de modification de POS est plus restreinte que celle d'une révision. Elle permet à la commune d'apporter des changements partiels et limités au document d'urbanisme sous réserve de respecter un certain nombre de conditions :

- elle ne doit pas remettre en cause l'économie générale du POS approuvé, c'est-à-dire les choix d'urbanisme faits pour l'élaboration du POS
- les changements envisagés ne doivent pas non plus réduire un espace boisé classé ou



une protection édictée en raison de la valeur agricole des terres (comme c'est le cas des zones NC), de la qualité des sites et paysages (comme c'est le cas des zones ND) ou des risques de nuisances

- les changements projetés ne doivent pas non plus comporter de graves risques de nuisances.

Quelle procédure ?

La modification du POS est mise en œuvre à l'initiative du Maire.

Une fois le projet établi par la





ols

commune, celui-ci va faire l'objet avant l'ouverture de l'enquête publique d'une large notification aux personnes publiques associées : au préfet, aux présidents du conseil général et du conseil régional, au président de la C o m m u n a u t é d'Agglomération du Pays d'Aix ainsi qu'aux présidents de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre des métiers et du syndicat mixte des transports de

l'Etang de Berre.

Cette notification vise simplement à informer les différentes personnes publiques et à recueillir leurs avis ou observations, dont la mairie pourra tenir compte dans son projet. Le projet est ensuite mis à l'enquête publique par arrêté du maire afin de permettre au public de faire connaître ses observations, suggestions. Pendant toute la durée de l'enquête, qui se tiendra de fin septembre à fin octobre et ne peut être inférieure à un mois, le commissaire enquêteur se tient à disposition des personnes qui demanderaient à être entendues, soit lors de ses permanences ou bien par courrier adressé à son attention. A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre ses conclusions, qui peuvent être favorables ou défavorables. Ce rapport pourra conduire la commune à modifier son projet, bien qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne lui fasse obligation de se conformer à ses conclusions.

Ce n'est qu'à ce terme que la



modification pourra être approuvée par délibération du conseil municipal.

Qu'est-ce qui est concerné ?

Cette modification concernera plusieurs points que nous détaille Pascale Rocci : "le règlement sera modifié, certains de ses articles seront modifiés, ajustés. Certains emplacements réservés ne correspondant plus au besoin de la commune seront supprimés, modifiés ou réduits. A l'inverse. De nouveaux emplacements réservés indispensables à la mise en œuvre de futurs projets d'équipements communaux seront créés. Enfin, ce sera également l'occasion de modifier le zonage de certains secteurs de taille limitée afin de créer une continuité avec les secteurs alen-

tours et également de rectifier certaines erreurs matérielles inhérentes à la gestion d'un espace aussi vaste que celui de notre commune". Si vous avez un point de vue à faire valoir, attention de ne pas manquer les permanences du commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Direction de l'urbanisme, située rue Jean Aicard aux Cadeneaux, les :

lundi 26 septembre 2005 de 8h30 à 11h30,
mercredi 5 octobre 2005 de 14h00 à 17h00,
mardi 11 octobre 2005 de 8h30 à 11h30,
jeudi 20 octobre 2005 de 14h00 à 17h00,
vendredi 28 octobre 2005 de 14h00 à 17h00. ■





Collecte sélective :

On en parle depuis un bon moment, mais désormais on va passer des paroles aux actes ! En effet, avec la mise en place de la collecte sélective, c'est l'ensemble du système de collecte des déchets ménagers aux Pennes-Mirabeau qui va être réorganisé à l'automne prochain. Un événement pour la commune et ses habitants qui se prépare dès à présent et qui valait bien un dossier spécial vous dévoilant les nouveautés à venir.



Protection du cadre de vie et économie des ressources, respect de la réglementation en la matière, responsabilisation des citoyens, amélioration des conditions de travail et de sécurité des agents de collecte. S'il n'y avait que quatre raisons à retenir de la réorganisation de la collecte des déchets ménagers aux Pennes-Mirabeau, il s'agirait évidemment de celles-ci. Il faut (se) le dire une énième fois : il n'est plus possible - et surtout pas raisonnable - de continuer à collecter en mélange... Place à la collecte sélective ! Et il faut bien reconnaître que malgré la bonne volonté des Pennois et de leurs élus, elle demeure ici bien insuffisante. A titre d'exemple en 2004, seulement 23 kg de déchets verre et journaux par habitant ont été collectés aux Pennes via les 39 colonnes actuelles... contre 61 kg à Bouc-Bel-Air ou 107 kg/an à Châteauneuf-le-Rouge où de véritables collectes des déchets ménagers ont été mises en place par la Communauté du Pays d'Aix (CPA). "Nous sommes effectivement chargés de cette mission et, depuis 1999, nous avons entrepris le développement de la collecte sélective



1 tonne de plastique recyclé
 économie : 800 Kg de pétrole brut

des 34 communes appartenant à la Communauté. Certaines sont déjà complètement organisées, d'autres pas encore, mais toutes le seront d'ici 2008. Quoiqu'il en soit, ces réorganisations se font toujours en concertation et en partenariat avec les municipalités", précise-t-on du côté de la CPA.

De vrais changements

Le tour des Pennes-Mirabeau arrive donc. D'ici la fin de l'année, c'est promis, notre ville bénéficiera d'une collecte moderne, digne de ce qu'elle doit être aujourd'hui. Quelques mois de délai ne seront pas de trop car la gestion des déchets va réellement être révolutionnée. Tout d'abord, pour la collecte traditionnelle, les circuits vont être revus, avec une baisse annoncée des fréquences des collectes. Mauvaise nouvelle ? Non, car elle sera justement compensée par la mise en place d'une collecte hebdomadaire des déchets à recycler, la fameuse "collecte sélective". Conséquence : la capacité de stockage des bacs d'ordures ménagères en sera améliorée, les emballages représentant tout de

départ en novembre !

même 50% du volume de la poubelle ! Précision essentielle : la collecte traditionnelle en porte-à-porte sera développée, là où c'est possible. Dans ce cas, la CPA distribuera un bac individuel roulant. Quant

à la collecte sélective, elle sera développée également au porte-à-porte là aussi quand les voies de circulation le permettent. En outre, des contenants adaptés à chaque type d'habitat permettront aux habitants d'effectuer un pré-tri. Ainsi, en maison individuelle - "là où ce sera possible", répète-t-on du côté de la CPA -, les habitants auront une caissette bleue pour le verre et les journaux et une jaune pour les emballages (bouteilles en plastique, cartons, briques alimentaires, boîtes de conserve en acier ou en aluminium). Dans les lieux moins accessibles et les résidences, des points de regroupement seront installés. Ils accueilleront un bac vert ou une colonne verte pour le verre, un bac bleu ou une colonne bleue pour les journaux, un bac jaune ou une colonne jaune pour les emballages à recycler. Restent les autres déchets ménagers. Pour les gravats, les déchets dangereux comme les piles ou les huiles de vidange, les déchets verts..., les Pennois ne devront pas hésiter à se rendre à la déchetterie des Pennes-Mirabeau ou de Vitrolles. Simples d'accès et ouvertes à tous les habitants, elles mettent à disposition du public une benne spécifique pour chaque type de déchets.

Enfin, pour les encombrants et les végétaux, une collecte à domicile pourra être assurée sur simple appel téléphonique auprès du Pôle de proximité Sud-Ouest, basé aux Pennes-Mirabeau et où sont installés le personnel chargé des collectes et leurs nouveaux véhicules mieux adaptés aux contraintes urbanistiques de la commune, au tri et à la séparation des produits collectés.

Une seconde vie

Cette évolution dans la collecte est vitale pour l'environnement, car le recyclage des emballages a aujourd'hui tout son sens. Leur seconde vie peut, effectivement, revêtir des formes de plus en plus variées, étonnantes parfois. Ainsi, pour le plastique, non seulement chaque tonne recy-



1 tonne de verre traité et broyé

» économie : 100 Kg de fuel

La loi est la loi !

Au plan européen, une directive de février 2004 fixe les objectifs de valorisation des déchets d'emballage au 31 décembre 2008. Et les chiffres sont clairs : 60% en poids pour le verre, le papier et le carton, 50% pour les métaux et 22,5% pour les plastiques. Ce qui place l'objectif communautaire de valorisation à 62 kg par habitant. Aujourd'hui, on en est donc loin aux Pennes-Mirabeau, mais la réorganisation devrait permettre d'atteindre ce chiffre. Au plan national, la première grande loi-cadre sur la gestion des déchets a été promulguée seulement en juillet 1975. Elle instau-

rait l'obligation pour chaque commune de collecter et d'éliminer les déchets des ménages. Mais, face au développement économique et à l'évolution de nos modes de vie, les volumes de déchets ménagers n'ont fait qu'augmenter. Il a fallu réagir. Le 13 juillet 1992, une nouvelle loi établissant l'obligation de valorisation et de recyclage des déchets était ainsi votée. Elle impose, entre autres, des Plans départementaux qui définissent les grandes orientations de la gestion des déchets ménagers à l'échelle du département, dans un souci de rationalisation et de cohérence des moyens de collecte et de traitement au niveau d'un territoire administratif. De la sorte, les communautés de communes comme celle du Pays d'Aix, dont l'une des



missions est la protection et la mise en valeur de l'environnement, sont responsables du traitement des déchets ménagers, donc de leur collecte traditionnelle et sélective, et de leur tri, traitement et valorisation. ■



clée fait économiser près de 800 kg de pétrole brut, mais en outre, ce matériau (dans le cas des bouteilles) peut être utilisé dans la fabrication du film d'emballage, de différentes fibres synthétiques. Le recyclage de vingt-sept bouteilles en plastique permet de tricoter un pull ! De même, le plastique issu de flacons opaques permet de produire de nouveaux flacons. De la même manière, le verre, chauffé à 1 500 °C, peut redevenir un emballage en verre et ce de façon indéfinie. De plus, chaque tonne de verre traité et broyé permet une économie totale d'énergie de 100 kg de fuel par rapport à la fonte des matières premières entrant dans la composition du verre ! Enfin, le recyclage du verre diminue d'environ 12% le poids des déchets ménagers à éliminer. Pour le papier et les cartons, chaque tonne d'emballage fait économiser 2,5 tonnes de bois. Quant aux briques alimentaires ou les emballages pour liquides (jus de fruit, lait), leur valorisation permet l'extraction de fibres de cellulose entrant dans la composition du papier qui servira à confectionner du papier toilette et du papier d'essuyage industriel.

En ce qui concerne l'acier, une fois recyclé, il permet de produire de nouvelles boîtes de conserve ; quant à l'aluminium,



allié à d'autres métaux, il sert à la fabrication de pièces automobiles. Et cette liste d'exemples de seconde vie de déchets recyclables est loin d'être exhaustive.

Priorité à la communication

Cependant, même convaincus de l'utilité de la collecte sélective, les Pennois vont devoir passer par un changement d'habitudes, toujours perturbant. C'est pourquoi

la CPA a prévu tout un arsenal de communications auprès des habitants. Déjà, en juin et juillet derniers, des rencontres ont eu lieu avec des bailleurs, organismes HLM, élus, associations afin, notamment, de déterminer les emplacements des bacs et colonnes de tri. Puis, en ces mois de septembre et octobre, les réunions publiques vont s'intensifier durant lesquelles les Pennois recevront un guide pratique du tri. Ensuite, une communication enco-

L'ultime vie des déchets

Les déchets ménagers non recyclables, appelés "déchets ultimes", ont forcément un avenir plus limité ! En fait, ils rejoignent le CSDU (Centre de stockage des déchets ultimes) de l'Arbois. Prévu pour recevoir 160 000 tonnes de déchets par an, ce site accueille et traite les déchets ultimes produits par les ménages des 34 communes de la Communauté. Il a une capacité totale de 2 200 000 tonnes et une durée prévisionnelle d'exploitation jusqu'en 2015.

Il faut savoir que la fermentation des déchets enfouis produit des biogaz. Les potentialités du gisement se révèlent importantes et une exploitation effective de ce gisement est envisagée à terme. Par ailleurs, l'infiltration d'eau au travers des déchets en fermentation produit des eaux chargées qui servent d'apport hydrique dans un processus de compostage des végétaux issus des déchetteries. Comme quoi, rien n'est perdu. ■

Déchetteries. Allez-y !

Si celles des Pennes-Mirabeau (Avenue Paul Brutus) et de Vitrolles (ZI des Estroublans) sont évidemment les plus rapides d'accès pour les Pennois, il convient de répéter que les dix-huit déchetteries réparties sur l'ensemble du territoire de la Communauté du Pays d'Aix sont d'accès libre. Espaces clos et gardiennés, elles permettent aux particuliers, mais aussi aux artisans et commerçants de venir déposer les déchets qui ne sont pas collectés dans les circuits habituels de ramassage des ordures ménagères. Ainsi, tous les jours de la semaine, chacun peut y apporter du mobilier, des matelas, des gravats, des végétaux (taille de haie, gazon), des métaux, des pots de peinture, des emballages de produits toxiques, des piles... Le dépôt de ces déchets (1,5 m³ maximum par jour) est simple puisqu'une benne pour chaque type de matériau est à la disposition du public.

De la sorte, les matières collectées sont, ensuite envoyées, selon leur nature, vers les filières d'enfouissement, valorisation matière, compostage, incinération. ■

re plus proche des habitants sera entreprise via des animateurs de la CPA qui distribueront, dans chaque foyer, les récipients



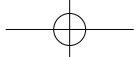
spécifiques aux ordures ménagères et à la collecte sélective : caissettes ou sacs de précollecte. Ces derniers seront remis aux habitants concernés par les points de regroupement puisqu'ils leur permettront de stocker, chez eux, leurs emballages recyclables et leurs journaux-revues-magazines avant de les déposer dans les bacs ou colonnes. Il s'agira aussi d'une nouvelle occasion d'expliquer, en direct, les principes du tri sélectif. "Notre objectif est bien d'être au plus près des habitants afin de les aider à réussir l'apprentis-

sage d'un nouveau comportement", explique-t-on à la CPA. Les premières collectes traditionnelles et sélectives commenceront au début du mois de décembre. Les cartes seront alors dans les mains des Pennois. Ce sera à vous de trier ! ■

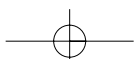


A votre service !

Service des déchets de la Communauté du Pays d'Aix : 04 42 91 55 65
 Pôle de proximité Sud-Ouest : 04 42 34 38 30
 Déchetterie aux Pennes-Mirabeau : 04 91 51 02 12
 Déchetterie à Vitrolles : 04 42 79 77 56 ■



 **ublicite**



Groupe pour les Pennes-Mirabeau

Au beau milieu de l'été, la Police Nationale nous a fait savoir que le commissariat de secteur de La Gavotte que nous avons obtenu après la promesse qui nous avait été faite d'un véritable commissariat redevenait un simple poste de police... A la clé, une réduction des effectifs et des horaires d'ouverture qui diminuent comme peau de chagrin. Comment l'État, comment notre gouvernement peut-il traiter notre sécurité avec autant de désinvolture ? Les déclarations de bonnes intentions de certains devant les caméras de télévision se fracassent contre les réalités budgétaires. Les paroles dites n'engendrent aucune action sur le terrain ou pire engendrent le contraire faisant perdre confiance à tous les citoyens que nous sommes dans la parole politique. Comment s'étonner qu'élection après élection, la majorité des personnes montre leur mécontentement par des votes de rejet ?

Ce commissariat nous avait été promis sous l'autorité d'un ministre de l'Intérieur, il nous est désormais enlevé avec le même ministre. Il nous faut nous remobiliser aujourd'hui, refaire entendre notre voix. Nous avons peu d'espoir que ce gouvernement nous entende tant il est sourd à chacun des messages que le peuple lui a envoyé mais nous continuerons à nous battre.

Pour les Pennes-Mirabeau

Groupe Pennes Avenir

Bonne rentrée à tous ! Après des vacances agréables, nous l'espérons, nos activités, qu'elles soient scolaires, professionnelles ou bénévoles, reprennent leur cours.

Un établissement qui reprend son cours, sans jeu de mots, c'est la crèche des Bourroumettes qui, après de longs mois d'une fermeture due à des entreprises qui n'ont pu tenir leurs engagements, va permettre aux parents et aux enfants de retrouver un confort qui leur a trop longtemps fait défaut ! Une équipe municipale élargie et compétente va présider aux destinées de cet indispensable outil dans des locaux agrandis et modernisés pour le plus grand bonheur de tous. La commune, et les Cadeneaux, en avaient le plus grand besoin.

Pour que notre satisfaction soit totale, ne manque plus que la mise en service de la piscine du Jas de Rhôdes. Nous devons patienter, malheureusement, encore un peu.

Une ombre malgré tout plane au-dessus de nous : les incendies qui ont une fois de plus fait des ravages dans notre environnement immédiat, s'accompagnant de destruction de biens et, le pire, de morts.

Ne serait-il pas urgent de se pencher sur les permis autorisant des constructions dans des secteurs boisés et difficiles d'accès, constructions qui mettront un jour ou l'autre, malheureusement, en danger leurs habitants et nos valeureux pompiers. C'est une question délicate mais qu'il est impératif de traiter différemment !

Groupe Pennes Avenir

UMP

Référendum du 29 mai 2005. Aux Pennes, le non obtient 68.6 % des voix. Comme il fallait s'en douter, le parti communiste triomphe et s'accorde le seul mérite de cette victoire contre l'Europe. Quelques jours avant le scrutin, alors que je me rendais à la salle Tino Rossi, sur le parking, à quelques mètres d'intervalle l'élue de l'extrême droite au conseil des Pennes distribuait des tracts en faveur du non. Deux des élus communistes distribuaient eux aussi des tracts en faveur du non. Les deux extrêmes unissaient leurs efforts contre l'Europe. Déjà en 1940 les armées bolcheviques et nazies s'étaient alliées pour massacrer l'Europe. Les extrêmes ont au moins de la constance. Conseil municipal du 30 juin 05 : Décidément les propriétaires terriens qui bordent le Chemin de Velaux au niveau de Plan de Campagne n'ont pas de chance. Après les réserves mises sur les terrains pour la création d'un espace d'accueil pour les gens du voyage, le maire et sa majorité municipale ont décidé de "geler" quatre hectares de terrains pour l'éventuelle construction d'un lycée. La concertation est ouverte ainsi qu'en même temps l'enquête d'utilité publique. Alors à vos stylos. Vallon des Vanades : Le maire s'était mis en tête de rétrocéder à la famille VIGOUROUX un terrain de 3 800 m² pour 20 000 euros. Comme d'habitude, aucune concertation n'avait été entreprise avec les voisins qui eux aussi lorgnaient sur ce terrain. Même dans la majorité, il n'y avait pas l'unanimité pour cette rétrocession. Une fuite fut donc savamment organisée vers les voisins qui crièrent à l'injustice, se portèrent acquéreurs, et réussirent à faire retirer la délibération de l'ordre du jour.

Michel MAIGNAN - Groupe U.M.P - Portable : 06.11.58.22.20 - site internet : www.maignan.info

Michel Maignan

DROITE NATIONALE

Les décalages de parution du magazine municipal obligent à revenir, tardivement, sur les résultats du Référendum sur la Constitution européenne aux Pennes-Mirabeau. A plus de 68 %, les Pennois n'ont pas suivi leur maire et la majorité municipale. En rejetant le projet de Traité, ils ont montré, une fois encore, le décalage existant entre une France d'en haut avec ses journalistes, ses intellectuels, sa classe politique, tous sûrs de leur vérité, et d'autre part une France qui souffre, qui doute et qui s'inquiète pour l'avenir de ses enfants. Je me félicite d'avoir, au nom de toute la droite nationale et souverainiste pennoise, défendu durant la campagne les arguments du NON et je souhaite dire qu'en cette rentrée, ils sont toujours d'actualité. A commencer par le refus de l'entrée de la Turquie dans l'Europe (car le gouvernement persiste à vouloir entamer des négociations dès le mois d'octobre!), et la méfiance à l'égard de la politique européiste et mondialiste conduite par Bruxelles qui conduit à plus de chômage, de délocalisations et de menaces sur les services publics français, comme l'actualité économique et sociale le démontre chaque jour. Le NON des Français doit être respecté, celui des Pennois aussi ! Il implique donc de la part des élus aux commandes plus de modestie, de transparence et de dialogue, ainsi qu'une meilleure prise en compte de vos attentes.

Parlons-en ensemble. Téléphonnez-moi, prenons rendez-vous au 04 91 51 35 46.

Lyonel Joubeaux



Tournoi international

Bonnes vibrations pour le tambourin

> Deux jours complets pour saisir la balle au bond. Les 17 et 18 septembre, de 8h à 20h, la ville vibrera pour le 8ème tournoi international de sport tambourin. Et principalement pour les équipes pennoises, performantes, enthousiastes et motivées. L'expérience a prouvé qu'on peut être organisateur et remporter des challenges face à des équipes expérimentées venues de toute l'Europe. Il est vrai que le Tambourin club, organisateur de la manifestation a été doté depuis longtemps

par la ville du terrain approprié à ce sport, sur lequel les équipes de 5 joueurs peuvent régulièrement s'entraîner. "C'est l'un des rares sports où il faut doser le collectif et l'individuel, souligne le président Philippe Gouneaud. A peu de frais, ce sport permet le loisir autant que la compétition de haut niveau". Le tambourin ? Un sport au passé riche et long, puisque dérivé du jeu de paume, et qui sait croire également en son avenir. Pendant deux jours, le public est convié à venir voir s'affronter les équipes venues d'Italie, du Nord de la France, de Belgique, de l'Hérault, et... des Pennes.

Dans tous les cas, il y aura un grand gagnant, le 18 septembre, sur le terrain à l'arrière de la salle Tino Rossi : l'esprit sportif, et le tambourin.

Renseignements : Philippe Gouneaud, président au 04 42 79 14 27 ou au 06 64 03 32 22. ■

Detente

Le sport "au frais" de la commune

> L'été a été chaud pour grands et petits. "Faire du sport, on veut bien, mais alors à la fraîche! lançaient les ados. C'est pourquoi cette année encore, la

façon conviviale et détendue. Ils se sont retrouvés le mardi au gymnase Alain Colas, les mercredi et jeudi au complexe Jean Roure, et le vendredi au City Stade de La Gavotte. L'association AC2N, présidée par Aline Aureille était porteuse du projet, et Kamel Ouaret, responsable de l'Espace Jeunes, l'un des 5 animateurs. "Les activités étaient multiples, danse hip hop, boxe, foot et même jeux vidéo. Cela a intéressé une bonne soixantaine de garçons et filles des Pennes et des communes voisines, séduits par cette initiative". ■



commune a proposé en juillet aux jeunes de 13 à 17 ans de faire gratuitement du sport et des activités entre 20h et 22h, de

façon conviviale et détendue. Ils se sont retrouvés le mardi au gymnase Alain Colas, les mercredi et jeudi au complexe Jean Roure, et le vendredi au City Stade de La Gavotte. L'association AC2N, présidée par Aline Aureille était porteuse du projet, et Kamel Ouaret, responsable de l'Espace Jeunes, l'un des 5 animateurs. "Les activités étaient multiples, danse hip hop, boxe, foot et même jeux vidéo. Cela a intéressé une bonne soixantaine de garçons et filles des Pennes et des communes voisines, séduits par cette initiative". ■

Stages multi-sports

Divers sports d'été d'ados

> Pendant tout le mois de juillet et jusqu'au 5 août, les semaines ont été actives et intenses notamment du côté du gymnase Jean Roure où comme chaque année, la commune et le Conseil général offraient la possibilité aux ados pennois d'être les multi-actifs de l'été : piscine, boxe, et hip hop, ont côtoyé base-ball, basket, hand, rugby, badminton et roller. "Interdiction formelle de s'ennuyer une seconde, on peut tout essayer, on est pris en charge du matin au soir et le vendredi ce sont les olympiades, on confronte ce



qu'on a appris, et surtout on rigole" confiait Audrey, 16 ans. Comme Audrey, plus de 115 jeunes de 14 à 18 ans inscrits chaque semaine aux stages multisports, ont passé des journées actives et passionnantes. Côté animateurs, 16 "coaches" patentés, enthousiastes et pleins d'énergie ont fait bouger les ados et la commune.

Renseignements : 04 42 02 65 34. ■

Syndicat d'Initiative

• A NOTER SUR VOS AGENDAS

15 et 16 octobre : La Fête du chocolat et des friandises, avec quelques nouveaux exposants.



5 et 6 novembre : XXIème Foire aux antiquités et Belle brocante.

19 et 20 novembre : XVIème Foire aux santons.

• EDITIONS

Topo guide : Les Bouches du Rhône : 42 promenades à pied (12,50 €)

Spot rando : 10 Balades faciles en Pays Aixois (9,90€)

Par Jean Marie Picimbon :

Mimi de la Tresque : Sous le soleil des Pennes- Mirabeau (15 €)

Le mage de l'Estaque (15 €)

Bé ça alors ! Petites histoires avèque l'assent de l'Estaque (15 €)

• MEUBLÉ SAISONNIER

Nous avons notre premier meublé classé sur la commune, de plus 3***. Ces meublés sont largement diffusés dans le catalogue «Meublés de Tourisme» édité par La Coordination Départementale d'Organisation de l'Offre des Meublés de Tourisme et du Comité Départemental du Tourisme des Bouches du Rhône et internet.

N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez figurer dans cette liste .

Renseignements :

35 bis, avenue Victor Hugo

Tel : 04 42 02 55 14

Fax : 04 42 02 94 66

Site web : syndicatdinitiative.cjb.net

Mail : syndicat.dinitiative@tiscali.fr

LES P'TITES PLANCHES

Centre de Développement Culturel
Les Pennes-Mirabeau/Vitrolles

Chemin de la Capelane
Tel : 04 42 46 62 70
fax : 04 42 46 62 71
cdc.lespennes@wanadoo.fr

POUR CETTE NOUVELLE SAISON 2005/2006, LE CDC PREND DE L'AMPLEUR ...

Après une année de collaboration avec la Direction des Affaires Culturelles de la ville de Vitrolles sur les spectacles jeune public, le partenariat s'affirme encore plus et c'est avec grand plaisir que nous vous dévoilons notre nouvelle dénomination :
LES P'TITES PLANCHES, CENTRE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES PENNES-MIRABEAU/VITROLLES.

L'action culturelle et notre programmation gardent la même direction avec une avancée certaine vers le Théâtre jeune public et le Théâtre familial que nous défendons.

Cette saison encore, c'est plus d'une quinzaine de spectacles qui vous seront proposés avec, entre autres :

DU THÉÂTRE CONTEMPORAIN TOUT PUBLIC : "C'est pas pour dire" de la Cie Le Temps de Dire. Pour Paul Fructus, c'est le moment choisi pour faire le point sur les années passées.
"L'Accompagn'Actrice", un spectacle où une pianiste "accompagneuse" devient actrice pour dire, chanter et jouer ce qu'elle vit et voit, assise derrière son piano. Les Etudiants en théâtre de l'université de Provence viendront nous présenter **"Quel Petit vélo à guidon chromé du fond de la cour ?"** de Perec et, la Cie Eponyme nous emmènera sur les traces de Louise Michel avec **"Calamity...Louise"**.



DES SPECTACLES À DÉCOUVRIR EN FAMILLE : Avec **"Mémoires d'un bibliothécaire"**, la Cie des Bouffons nous propose de

voyager avec les livres et de les découvrir autrement. Le conteur Jean Guillon, en résidence de création à



la Capelane avec son théâtre volant nous présentera **"Malavika"** une jeune danseuse indienne captive d'un



puissant roi amoureux. Les deux clowns Zig et Arletti réduisent notre monde à quelques questions fondamentales, ce sera dans **"La Curiosité des anges"**, une pièce simple et directe entre rire et émotion, sérieux et dérision. L'Echappée Belle Théâtre se souvient de l'adolescence, un fossé entre le monde de l'enfance et celui des adultes, dans sa dernière création **"Sophie ou personne ne m'aime"**. Et aussi un peu de cirque avec les Acrostiches et leur spectacle **"Contretemps"**.



DES SPECTACLES POUR LES PLUS PETITS : Un voyage sur le continent asiatique avec **"Grain de riz"** de la Cie Vire Volte. Un autre voyage, en Afrique avec la Cie Vertigo et le conte **"Issa longues jambes"**. La Cie Lunasol définira l'Etre dans **"Pezzettino"** et le Théâtre Mosaïque nous démontrera avec le spectacle **"Des petits cailloux aux étoiles"** que tout peut se transformer, même les relations humaines.



Mais aussi **"Bar Brasil"** de la Cie Tableau de service, la Cie Dell'Improviso et sa dernière création **"Comico Lamento"**, le dernier tour de chant de Robinson **"Nouvelles de mars"** et la venue de l'exposition d'Artesens **"Sensations de nature avec Paul Cézanne"**.

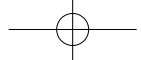


Pour en savoir un peu plus :

Soirée d'ouverture de saison avec **"Le Bal à Fiston"** de la Cie Le Temps de Dire. Samedi 08 octobre, dès 18h à la Capelane. Entrée libre sur réservation uniquement.

Réservations :

Attention, contrairement aux années précédentes, dès le 1er septembre vous avez la possibilité de réserver des places pour toute la saison, dans la seule obligation de les régler au plus tard 15 jours avant le spectacle. Une place uniquement réservée ne vous garantira pas l'accès en salle le jour de la représentation. Pour les adhérents, la Cart'Opèn se transforme cette saison en carte P'tites Planches, sans modification de tarifs et en gardant les mêmes avantages.



**Le Tambourin Club des Pennes-Mirabeau
organise le**

8^{ème}

**TOURNOI
INTERNATIONAL
DE
SPORT-TAMBOURIN
les pennes-mirabeau**



**17 - 18
septembre**

**Complexe
Tino
Rossi**

**Parking
et
entrée
gratuite**



Conception graphique : Pierre Faurada

